

# PROJET D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE AU MALI

## Mission conjointe de pré-évaluation Gouvernement du Mali, IDA, FIDA, FEM

24 mars au 3 avril 2009

### Aide-mémoire

#### INTRODUCTION

1. Faisant suite à la mission de préparation de novembre 2008, la pré-évaluation du Projet d'accroissement de la productivité agricole au Mali (PAPAM) s'est déroulée du 24 mars au 3 avril 2009. Cette mission était conduite par le Dr Hamadou Sow, Directeur de la Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) du Secteur du Développement Rural et comprenait des représentants du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Élevage et de la Pêche, du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, ainsi que des représentants de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali et de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes. Côté PTF, la mission était conduite conjointement par la Banque mondiale et par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA)<sup>1</sup>.

2. Cette mission avait pour objectif de pré-évaluer le projet en approfondissant les discussions sur les objectifs, le contenu et les modalités de mise en œuvre du projet et de contribuer à l'élaboration du document d'évaluation à présenter au Conseil d'administration de l'IDA. Il s'agissait en particulier de poursuivre l'élaboration détaillée du cadre de résultats de l'opération proposée, afin de bien en cerner les objectifs spécifiques et les résultats attendus, pour ensuite identifier, dimensionner et budgéter les interventions à entreprendre.

3. La mission tient à remercier tous les participants pour leur contribution aux réflexions, pour l'intérêt manifesté et pour la qualité des échanges. La mission a restitué ses travaux aux Secrétaires Généraux des ministères de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, ainsi qu'au Commissaire adjoint à la Sécurité Alimentaire, le jeudi 23 avril 2009. Le présent aide-mémoire résume les principales conclusions de la mission qui seront confirmées lors de la transmission officielle par la Banque mondiale.

#### METHODOLOGIE ET ACTIVITES

4. **Groupes de travail** : Pour organiser les réflexions, trois groupes de travail ont été constitués suivant les différents systèmes de production ciblés : systèmes irrigués, systèmes d'élevage et systèmes céréaliers et fourragers. Un groupe de travail spécifique a discuté les questions transversales de financement. La composition de ces groupes est donnée en **annexe 1**.

---

<sup>1</sup> La mission était composée de : M. Olivier Durand, Responsable du projet, M. Léopold Sarr, Chargé de Programme au FIDA, M. Bakary Sékou Coulibaly, Responsable de la Cellule de Dialogue sur les Politiques de lutte contre la pauvreté rurale (CDP), M. Agadiou Dama, Agronome en charge des questions de recherche et de conseil agricole, Mme Yeyandé Sangho, Spécialiste des opérations, Mme Claire Harasty, Économiste, M. Mamadou Diarrassouba, Spécialiste en suivi évaluation, M. Taoufiq Bennouna, Spécialiste en gestion des ressources naturelles, M. François Onimus, Spécialiste en irrigation et ressources en eau, M. Stéphane Forman, Spécialiste en production et santé animales, M. Amadou Konaré, Spécialiste en politiques de sauvegardes environnementales, et M. Michael Marx, Expert FAO sur les questions de financement.

5. **Visites de terrain** : Des visites de terrain spécifiques à chaque catégorie de problématiques ont été organisées :

- Le groupe système culture sèche a visité à Nara l'exploitation de production de paille et de foin de M. Doucouré, ainsi qu'un périmètre pastoral à Dilly. Une visite a eu lieu à Dalabani en Zone CMDT sur la production de fourrages et de semences fourragères de l'exploitation de M. Paul. Les échanges issus de ces deux visites ont permis de préciser la description du système de production fourragère ;
- Le groupe systèmes d'élevage a visité un marché de volailles à Ségou, un noyau de chèvres Guéra diffusé par le PASAOP à Kabalan, une coopérative laitière à Cinzana pour analyser les problématiques d'élevage et de santé animale ; il a rencontré la Fédération Interprofessionnelle de la Filière Avicole du Mali (FIFAM) et le Syndicat national des producteurs de Lait et de Viande pour échanger sur les contraintes et priorités au niveau des filières avicole et laitière.
- Le groupe systèmes irrigués a visité l'Office du Niger sur les périmètres de M2, Molodo et Singo - Diadian pour les problématiques d'aménagements irrigués ; une visite du centre de production d'alevins de Molodo a également été effectuée.

6. **Rencontre avec les producteurs** : une réunion avec les trois syndicats de producteurs de l'Office du Niger s'est tenue le samedi 28 mars pour aborder les différentes problématiques rencontrées dans la zone, notamment la question de la viabilité des exploitations paysannes en lien avec la pression foncière, et celle de la gestion de la ressource en eau à la fois en termes d'irrigation et de drainage. L'organisation des irrigants en OERT (Organisation des Usagers des Réseaux Tertiaires) et la faisabilité de la tarification volumétrique ont notamment été discutées. Le groupe chargé des questions de financement a approfondi les discussions avec les promoteurs privés des 390ha de Koumouna II et tenu une séance de travail spécifique avec les petits exploitants installés sur les 444ha aménagés à Koumouna I.

7. **Concertation irrigation de proximité** : un atelier de travail sur l'irrigation de proximité s'est tenu à Ségou le 30 mars en présence de l'assistant technique de la GTZ et de représentants de bureaux d'études qui travaillent dans le cadre du projet PASSIP à l'élaboration du PNIP (Programme National d'Irrigation de Proximité). Un représentant de la Fédération des Riziculteurs de Mopti a participé aux travaux de ce groupe.

8. **Concertation PTF** : Une visite conjointe avec les principaux PTF de l'Office du Niger s'est tenue le lundi 30 mars sur le site de Koumouna pour échanger avec les producteurs et les investisseurs privés sur l'expérience PNIR d'installation de privés et de cofinancement des aménagements. Une rencontre de concertation entre PTF et Direction de l'ON s'en est suivie pour faire le point sur l'exécution du contrat plan, les investissements en cours et à venir et l'aide budgétaire sectorielle. Des discussions entre PTF ont permis de dégager des pistes d'investissements conjoints sur des sites spécifiques de l'ON entre l'Union européenne, la Banque Mondiale, le FIDA et les Coopérations canadienne et néerlandaise.

9. **Atelier** : les groupes se sont retrouvés en retraite pendant trois jours à Ségou pour poursuivre les discussions et finaliser les cadres de résultats spécifiques à chaque système de production, discuter les questions de ciblage et amorcer la rédaction du document de projet.

## PLAN DE FINANCEMENT

10. **Cofinancement** : Suite aux échanges de la mission de préparation, l'Union Européenne a fait part de son souhait de contribuer à la présente opération pour un montant de 15 millions d'Euros sur la facilité de financement mise en place par Bruxelles pour aider les pays du sud à répondre à la crise des prix des denrées alimentaires. Le FIDA a pour sa part augmenté sa contribution. Le financement global de l'opération s'élève aujourd'hui à environ 130 millions de dollars, se décomposant de la manière suivante :

- - IDA : 70 MUS\$
- - FIDA : 30 MUS\$
- - UE : 20 MUS\$
- - FEM<sup>1</sup> : 09 MUS\$

11. **Financement parallèle et approche sectorielle** : Dans le cadre du groupe de concertation Économie agricole et rurale, les PTF envisagent d'autres possibilités de financements parallèles dans la perspective d'évolution vers une approche sectorielle et la construction d'un véritable programme national d'investissement sectoriel agricole (PNISA). A ce titre, des collaborations sont envisagées sur les questions de formation agricole avec la coopération canadienne, de soutien aux producteurs de coton avec l'AFD ou d'appui au secteur de l'élevage avec la Coopération belge. Cette opération contribuera pour sa part directement à d'autres initiatives en cours, notamment : (i) en appui au Programme financé par la GTZ de soutien à l'irrigation de proximité (PASSIP) ; (ii) à la mise en valeur de périmètres irrigués aménagés sur financement européen à M'Béwani (Office du Niger) ou sur financement de la Banque Africaine de Développement (Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué), avec un accent particulier sur les zones Sélingué / Maninkoura et de Djenné.

12. **Plan de passage à l'approche sectorielle** : il a été confirmé que le PAPAM soutiendrait activement le plan de passage à l'approche sectorielle, tel que préparé par la CPS et accepté par les PTF du groupe « économie agricole et rurale ». Il s'agira en particulier de soutenir les concertations en ce sens, la mise en place du cadre institutionnel facilitant ce passage à l'approche sectorielle et de contribuer à la mise en place d'un véritable dispositif de suivi sectoriel. La mission a par ailleurs été informée des engagements et discussions suivantes avec d'autres PTF : (i) la mise à disposition d'une assistance technique par les Pays-Bas pour opérationnaliser le plan de passage et en discuter les modalités de financement ; (ii) un soutien de la coopération danoise pour l'organisation de la revue sectorielle des projets et programmes ; (iii) une requête auprès de l'Ambassade de Belgique pour un appui au suivi des projets et programmes.

13. **Fonds de Préparation** : la mise en place du fonds de préparation de projet a pris du retard mais une clause de financement rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009 a néanmoins été incluse dans l'accord juridique permettant au Gouvernement malien de préfinancer les activités préparatoires jusqu'à concurrence de l'équivalent de 100.000 dollars des États-Unis. Ceci permet donc de pouvoir lancer les études préparatoires sans attendre la signature officielle du PPF et la mise en place des fonds. Le fonds de préparation du FEM (PPG) a été approuvé par le gouvernement et la Banque en février 2009, le gouvernement est en train de finaliser les dernières procédures pour la mise en œuvre des activités convenues.

---

<sup>1</sup> FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT ET CADRE DE RESULTATS

14. Les discussions ont permis d'affiner la chaîne de résultats du projet et de définir l'objectif de développement du projet comme suit :

⇒ *Accroître la productivité des exploitations agricoles dans les systèmes de production et les zones géographiques ciblés*

15. Les systèmes de production et les zones géographiques ciblés sont présentés et justifiés en section 5.

16. L'objectif global environnemental a été formulé comme suit :

⇒ *Amplifier l'application de techniques de GDTE<sup>1</sup> dans les systèmes de production ciblés.*

17. Les effets à court terme des interventions de l'opération sont les suivants :

- ⇒ Les exploitations Agricoles sont mieux équipées ;
- ⇒ Les exploitations Agricoles sont mieux gérées ;
- ⇒ Les systèmes de production sont mieux diversifiés ;
- ⇒ La production Agricole est sécurisée ;
- ⇒ Les capacités de stockage et de transformation sont améliorées ;
- ⇒ Les sources de revenus Agricoles sont diversifiées ;
- ⇒ La part de la production Agricole commercialisée est accrue ;
- ⇒ Les techniques de GDTE sont utilisées / privilégiées ;

18. A long terme, cette opération contribuera à l'accélération de la croissance agricole à travers une contribution à moyen terme sur :

- L'accroissement de la production ;
- L'accroissement des revenus des producteurs ;
- L'amélioration de la gestion des ressources naturelles renouvelables

19. Les cadres de résultats proposés par les groupes de travail pour chaque système de production ciblé sont présentés en **annexe 2**. Est également présenté en **annexe 3**, un premier menu d'investissements envisageables dans les techniques et pratiques GDTE pour chacun des systèmes de production cible.

## CIBLAGE – SYSTEMES DE PRODUCTION ET COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

20. Les travaux de groupe ont permis de préciser le ciblage des sous-systèmes de production et systèmes de culture sur lesquels le projet cherchera à intervenir, ainsi que les premiers éléments de ciblage géographique où se concentreront les investissements. Ce ciblage géographique résulte en grande partie de la prise en compte des interventions de projets et programmes financés par d'autres bailleurs de fonds, notamment dans le domaine de la grande et petite irrigation et dans le secteur de l'élevage. Au final, le projet se concentrera sur les quatre régions administratives suivantes : Mopti, Ségou, Sikasso et Koulikoro. De manière plus précise au sein de chacune de ces régions, les interventions se concentreront sur les bassins de production suivants:

---

<sup>1</sup> La gestion durable des terres et de l'eau est définie comme "l'adoption de systèmes d'utilisation des terres et de l'eau qui, par des pratiques d'aménagement appropriées, permet aux usagers d'optimiser les avantages économiques et sociaux tirés de la terre tout en conservant ou en renforçant les fonctions de soutien écologique des ressources

Systèmes de Production		Sous-systèmes (Cultures et Productions Animales)	Ciblage géographique			
			Ségou	Mopti	Sikasso	Bamako / Koulikoro
Irrigués	Grands aménagements	Riz hivernage ; Échalote, Pomme de terre ; Maïs, blé et cultures fourragères et Rizipisciculture <sup>1</sup>	Office du Niger			
	Irrigation de proximité	Riz, association, rotation, fruits et légumes, agroforesterie, productions animales et pisciculture	à la demande en fonction de l'analyse en cours du potentiel aménageable			
Céréales	Céréales Sèches	Céréales / Légumineuses / Élevage	Bassin Macina, Tominian, Bla	Bassin Douentza, Bankass, Koro		
		Céréales / Légumineuses / Coton / Élevage			Sikasso, Bougouni, Koutiala	Kati / Dioïla
Fourrage	Fourragers	Périmètres pastoraux (zone PADESO)	Office du Niger (Sokolo M'Béwani)			Dilly (Nara et zone PASOÏD)
		Fourrages en lien avec les bassins périurbains de production de lait et de viande	Office du Niger et Ségou	Cercle de Mopti	Sikasso / Koutiala + Bougouni/ Sélingué	Bamako / Koulikoro
Élevage	Production laitière	Périurbain semi-intensif Agro-pastoral sédentaire				
	Embouche ovine	Ovin agro-pastoral	Ségou	Mopti		
	Aviculture	Semi-commercial Traditionnel villageois	Autour des grands centres urbains régionaux			

21. Dans la mesure du possible, une complémentarité sera recherchée entre systèmes de production pour concentrer les investissements dans les mêmes bassins de production, tel que c'est déjà le cas entre la production fourragère et la production laitière. Le soutien à l'aviculture pourrait de même se concentrer dans les zones périurbaines ciblées pour la production laitière et sur les bassins de production de céréales sèches identifiés.

22. Pour chacun des systèmes de production ciblés, une première analyse sommaire des forces et potentialités, des contraintes à lever et des données économiques disponibles est proposée en **annexe 4**. Ce travail devra être approfondi et complété en préalable à l'évaluation de l'opération. Par ailleurs, le sous-système irrigation de proximité bénéficiera de l'appui d'un consultant FAO pour le compte du FIDA par rapport à la définition des approches et des modèles d'aménagement.

23. Concernant la grande irrigation, l'intervention du projet serait conduite en complémentarité de celle d'autres bailleurs de fonds de l'ON et notamment celle de L'Union Européenne sur MBéwani ; ainsi, le projet pourrait prendre en charge le financement du collecteur de Kalankorla et du drain principal de Tango qui sont nécessaires pour compléter le

<sup>1</sup> L'approche en matière piscicole s'appuiera sur les orientations du Programme Quinquennal d'Aménagement Aquacole (PQAA) du Ministère de l'Élevage et de la Pêche, en particulier sur les aspects d'aménagements de mares (composante 1 du PQAA) et d'intégration irrigation – aquaculture dans les aménagements hydro-agricoles (composante 3), tout en soutenant l'information et la communication en la matière (composante 5), le renforcement des capacités (composante 6) et le suivi-évaluation (composante 7).

drainage du secteur de 2,500 ha aménagé sur financement de l'UE. Par ailleurs, une seconde tranche de 2,500 ha pourrait à son tour être prise en charge par le projet en vue de rentabiliser rapidement l'investissement en matière de drainage. Ces considérations n'excluent pas des interventions sur d'autres secteurs de l'Office du Niger, notamment pour le développement de l'irrigation à partir des eaux non conventionnelles (nappe et drains) et pour l'intensification dans les zones déjà réhabilitées et à forte pression foncière (Niono et Ndébougou).

## **POLITIQUES DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

24. **Catégorie environnementale** : Au stade initial de sa préparation, le PAPAM avait été classé en catégorie environnementale B ; ceci se justifiait par le fait qu'il devait financer des sous-projets dont le nombre, l'ampleur des activités et leurs sites étaient inconnus, faisant ainsi appel, conformément aux politiques opérationnelles de la Banque Mondiale, à un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). Au cours de la présente mission de pré-évaluation, le choix d'investissements en matière de grande irrigation a été arrêté sur le site de M'Béwani à l'Office du Niger. Le PAPAM change par conséquent automatiquement de catégorie pour devenir un projet de Catégorie A, c'est-à-dire un projet comprenant des activités qui engendreront des impacts significatifs voire irréversibles (i.e. inondation de nouvelles zones exondées, avec des impacts potentiels sur leur biodiversité ; changements hydrologiques, problèmes liés à l'engorgement et à la salinisation des sols, accroissement de l'incidence des maladies d'origine hydrique ; problèmes liés à la réinstallation des populations locales et la transformation de leur mode de vie, etc.).

25. **Politique environnementale** : Compte tenu de la nature des activités du projet, quatre politiques opérationnelles (PO) de la Banque Mondiale sont activées, à savoir : évaluation environnementale (PO 4.01), lutte antiparasitaire (PO 4.09), déplacement involontaire (PO 4.12) et eaux internationales (PO 7.50). Au stade actuel de la préparation du projet, les sites, l'ampleur des activités ainsi que les caractéristiques environnementales et sociales des ouvrages amènent à distinguer trois catégories : (i) les investissements en grande irrigation à M'Béwani ; (ii) les activités de promotion de l'irrigation de proximité à la demande ; (iii) les autres activités du projet en matière d'intensification agricole, y compris en matière de production et de santé animales.

26. **Études préparatoires** : Dans ces conditions, les études urgentes à conduire en regard des politiques opérationnelles de la Banque Mondiale sont les suivantes :

- (a) *Irrigation à M'Béwani* : sur la base d'un avant-projet sommaire (APS) à conduire le plus rapidement possible suivant les pratiques de l'Office du Niger, il convient de réaliser une étude approfondie d'impact environnemental et social (EIES), accompagnée le cas échéant d'un plan d'action de réinstallation (PAR) pour chacun des sites retenus. Suivant la politique liée aux eaux internationales, il revient en outre aux autorités maliennes de notifier, par courrier via l'Autorité du Bassin du Niger, aux pays riverains du Fleuve Niger le projet d'extension proposé à M'Béwani.
- (b) *Irrigation de proximité à la demande* : la petite irrigation et les activités connexes ne sont par nature pas prédéfinies car initiées à la demande des communautés locales. Dans ces conditions, il convient de préparer un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et un Cadre de Politique de Réinstallation (CPR).
- (c) *Intensification agricole* : avant son évaluation, le projet devra disposer d'un Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP), assorti de mesures de lutte

anti-vectorielle pour le contrôle de maladies d'origine hydrique, telles que le paludisme ; l'élaboration de ce PGPP consistera en grande partie à actualiser le plan élaboré lors de la préparation du PASAOP.

27. Les procédures de passation de marchés pour le recrutement des consultants s'effectueront sur la base d'un appel international, comme l'exigent tous les projets de Catégorie A. Les activités du point 1 (EIES et PAR) feront l'objet d'un marché spécifique, les activités des points 2 (CGES et (CPR) et 3 (PGPP) seront regroupées dans un autre marché d'études.

28. **Information du public** : L'ensemble de ces instruments de sauvegarde environnementale et sociale, à savoir : les EIES ; PAR, CGES, CPR et PGPP devront être élaborés, approuvés aux niveaux national et de la Banque mondiale, puis divulgués au niveau national et à InfoShop, au siège de la Banque mondiale, quatre mois (soit 120 jours) avant la présentation du projet au Conseil d'Administration de la Banque Mondiale. Les rapports d'études de l'EIES et du PAR pour l'irrigation à M'Béwani devront en outre faire l'objet d'une consultation publique locale (atelier de restitution). De même, l'ensemble des Termes de Référence (TdRs) devant guider ces études doit faire l'objet de consultation avec les parties prenantes, en l'occurrence les structures techniques et les collectivités locales.

## MODALITES DE COORDINATION ET DE MISE EN ŒUVRE

29. **Montage institutionnel** : Comme convenu lors de la précédente mission de préparation et en préalable à la présente mission de pré-évaluation, la Banque Mondiale a mobilisé un expert de la FAO, Monsieur Oury Diallo, pour amorcer les réflexions sur le montage institutionnel du projet. Le rapport de cet expert est joint en **annexe 5** à l'aide-mémoire. Les pistes de réflexion du consultant proposent de distinguer trois niveaux :

- (a) le *pilotage stratégique* du projet qui pourrait s'inscrire dans le cadre proposé pour le futur Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA) ; au niveau régional, ce pilotage stratégique pourrait être confié aux CROCSAD<sup>1</sup> mis en place récemment par l'État malien pour assurer la coordination, l'orientation et le suivi des actions de développement ;
- (b) la *coordination opérationnelle* comme cadre de dialogue technique entre structures impliquées dans la mise en œuvre des interventions concrètes du projet, avec une responsabilisation forte des Chambres d'Agriculture au niveau régional en lien avec le service technique déconcentré le plus concerné par les activités dominantes du projet dans la région ;
- (c) le *suivi-évaluation* du projet contribuant à l'instauration d'un véritable suivi sectoriel. Les réflexions vont se poursuivre, en préalable à l'évaluation proprement dite du projet, sur la base des cadres de résultats élaborés au cours de la présente mission pour chaque système de production ciblé. Une nouvelle mission de l'expert FAO se tiendra d'ici fin juin 2009 et permettra de : (a) préciser les grandes missions de services publics que le projet devra soutenir pour l'atteinte des objectifs d'accroissement de la productivité ; et (b) définir le cadre institutionnel précurseur de l'approche sectorielle à mettre en place et de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un véritable programme d'investissement sectoriel agricole.

---

<sup>1</sup> CROCSAD : Comités régionaux de coordination, d'orientation et de suivi des actions de développement présidés par les Gouverneurs de Région.

30. **Rôle des OP et soutien spécifique aux OPA** : la Banque Mondiale et le FIDA ont réitéré leur souhait de bien tenir compte des évolutions institutionnelles des dernières années dans le secteur agricole et des acquis du PASAOP en la matière. En ce sens, la plus grande partie de l'opérationnalisation des actions de terrain au bénéfice direct des producteurs devra être confiée aux organisations de producteurs. Il convient par conséquent d'identifier dès maintenant les organisations de producteurs, aux niveaux national et régional, qui seront appelées à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des opérations sur le terrain et de prévoir un programme de renforcement de leurs capacités d'intervention et de gestion administrative et comptable. De manière complémentaire, le projet apportera un soutien important aux services publics de l'agriculture et de l'élevage mais il se concentrera sur les fonctions critiques attendues de l'État en matière de réglementation, de contrôle et de recherche-développement indispensables à l'atteinte des objectifs du projet.

## **MECANISMES DE FINANCEMENT**

31. **Analyse FAO** : Comme convenu lors de la mission de préparation, la Banque Mondiale a mobilisé un expert de la FAO pour appuyer la préparation de l'opération sur les questions de financement de l'agriculture et des exploitations agricoles. L'objectif est d'alimenter les réflexions sur les modalités de financement en analysant les expériences et les besoins de financement dans les domaines suivants : (i) financement des infrastructures agricoles productives (aménagements irrigués, stockage et opération post-récoltes) ; (ii) financement de l'exploitation agricole (équipement agricole, semences et engrais) ; (iii) financement des mesures d'accompagnement et d'organisation des producteurs (recherche, conseil agricole, formation, organisation professionnelle et services aux producteurs). Le rapport de cette première consultation est donné en **annexe 6**.

32. **Synthèse du groupe de travail** : le groupe de travail sur le financement a proposé une première grille d'analyse des besoins de financement spécifiques à chaque système de production ciblé (Cf. annexe 6). Il a en outre analysé plusieurs expériences maliennes qui pourraient inspirer voire être reprises par la présente opération, tout en tirant les enseignements liés aux limites de la caution solidaire, à la contrainte des garanties en milieu rural, au manque de synergies entre fonds à coûts partagés avec le secteur bancaire, à la multiplicité des mécanismes de financement existants et à la difficulté d'attirer l'investissement privé dans le secteur agricole.

33. **Situation du FNDA** : Le constat a été fait que les textes sur la mise en place du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) ont avancé au niveau du Ministère des Finances et du Secrétariat Général du Gouvernement. La mission a regretté que, malgré les demandes formulées lors de la mission de novembre 2008, aucune consultation n'ait été organisée avec les services publics de l'agriculture et de l'élevage, ni avec les organisations de producteurs pourtant principales intéressées par ce mécanisme de financement, ni avec les PTF qui seront certainement appelés à contribuer à ce fonds. Il revient à l'APCAM de se mobiliser pour obtenir un minimum de consultation avant adoption officielle des textes, la Banque Mondiale et le FIDA pour leur part rendront compte de ce problème au groupe PTF économie agricole et rurale.

## ACTIVITES PREPARATOIRES ET PROCHAINES ÉTAPES

34. Les travaux de groupe devront se poursuivre pour approfondir les réflexions notamment sur les activités à conduire et les modalités de mise en œuvre. La CPS, la Banque et le FIDA sont convenus de faire un point chaque deux vendredis, en présence des présidents et rapporteurs des groupes de travail. La prochaine rencontre est prévue le vendredi 24 avril 2009.

35. Les participants à l'atelier de Ségou sont convenus de poursuivre les travaux de groupe pour notamment finaliser les cadres de résultats et les termes de référence des études préparatoires à conduire par système de production.

36. Concernant les productions animales, l'étude utilisant le « Guide Élevage-Pauvreté » développé par la plateforme ALive, ainsi que « l'analyse des écarts PVS » nécessaire au renforcement des Services Vétérinaires et conduite par l'OIE, sont en cours de finalisation et permettront d'assister la mise en œuvre du projet sur les systèmes d'élevage. De même, l'étude préparatoire sur les marchés d'écoulement du lait sera conduite début juin dans le cadre du partenariat FAO-TCI.

37. Compte tenu des retards enregistrés dans la mise en place du fonds de préparation et dans le lancement des activités préparatoires, la plupart des éléments techniques indispensables à l'évaluation des modalités de financement et de mise en œuvre du projet ne seront pas disponibles avant la période initialement prévue pour la mission d'évaluation du projet (15 au 30 mai 2009). Il a par conséquent été retenu de tenir la revue d'amélioration de la qualité interne à la Banque Mondiale avant la fin du mois de juin 2009 et **de conduire l'évaluation proprement dite au début du mois de septembre 2009**. Ce glissement amène à décaler la présentation au Conseil d'Administration de la Banque Mondiale du mois d'octobre au mois de décembre 2009.

## LISTE DES ANNEXES

- 1- Liste des participants
- 2- Cadres de résultats et synthèse des travaux des groupes de travail
- 3- Aspects relatifs à la Gestion Durable des Terres et de l'Eau
- 4- Analyse économique des systèmes de production
- 5- Rapport FAO sur l'analyse du contexte institutionnel
- 6- Rapport FAO sur le financement rural et mécanismes de financement des structures d'appui